



Artois

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 SEPTEMBRE 2026

Bruay-la-Buissière :

Caf et CPAM réunies pour simplifier l'accès aux droits des habitants

À compter du lundi 7 septembre, la Caf (Caisse d'Allocations Familiales) du Pas-de-Calais et la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Artois accueilleront leurs publics au sein d'un espace d'accueil partagé, situé au 10, rue Flandres-Dunkerque 1940 à Bruay-la-Buissière.

Pensé pour simplifier le quotidien des habitants, ce nouvel espace facilite l'accès aux services de la Caf et de l'Assurance Maladie tout en renforçant l'accompagnement des usagers.

Un même site pour un accès aux droits facilité

Ce nouvel accueil partagé Caf-CPAM repose sur un principe simple : rassembler sur un même site, l'ensemble des services proposés respectivement par la Caf et l'Assurance Maladie. Chaque organisme conserve ses missions, ses équipes et ses modalités d'accueil.

Le regroupement des deux organismes sur un même site facilite les démarches et l'orientation des allocataires et des assurés. Il favorise également une meilleure coordination entre les équipes lorsque la situation d'un usager nécessite l'intervention de la Caf et de l'Assurance Maladie.

Ce nouveau modèle d'organisation répond à une ambition commune : améliorer la qualité du service, renforcer l'accessibilité des démarches et accompagner les habitants au plus près de leurs besoins.

Une offre de services renforcée

Pensé pour améliorer la qualité de l'accueil et du service rendu, le site de Bruay-la-Buissière propose, du lundi au vendredi, plusieurs solutions adaptées aux besoins des publics de chaque organisme. Les usagers peuvent notamment bénéficier :

- D'un accueil libre, sans rendez-vous, le matin de 8h30 à 12h15, exclusivement côté Assurance Maladie, avec notamment une borne de mise à jour de la carte Vitale à disposition des assurés ;
- D'un espace numérique en libre accès pour effectuer leurs démarches en ligne sur Caf.fr et ameli.fr de 8H30 à 12H15 ;
- D'un accueil sur rendez-vous, proposé par chaque organisme sur des plages horaires dédiées ;
- Pour la Caf spécifiquement, la possibilité de rencontrer sur rendez-vous un travailleur social, dans le cadre de l'offre de service destinée aux familles et selon leur situation.

Des locaux rénovés au bénéfice des usagers et des équipes

L'ouverture de cet espace partagé s'inscrit dans un projet plus large de rénovation du site. D'importants travaux ont été menés : les espaces intérieurs ont été repensés afin de fluidifier les parcours d'accueil et d'améliorer les conditions de réception du public.

Au-delà de l'amélioration du cadre d'accueil, ces aménagements contribuent à offrir de meilleures conditions de travail aux équipes de la Caf et de la CPAM.

En réunissant leurs services sur un même site, la Caf du Pas-de-Calais et la CPAM de l'Artois facilitent les démarches des habitants et renforcent leur accompagnement. Ce rapprochement améliore l'accès aux droits tout en permettant aux équipes des deux organismes de mieux coordonner leurs interventions au bénéfice des usagers.

Les horaires d'ouverture de la Caf et de la CPAM



HORAIRES D'OUVERTURE CAF

L'ESPACE NUMÉRIQUE EST ACCESSIBLE EN LIBRE-SERVICE DE 8H30 À 12H15

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9H-12H SUR RDV	FERMÉ
MARDI	9H-12H SUR RDV	13H30 - 16H30 SUR RDV
MERCREDI	9H-12H SUR RDV	FERMÉ
JEUDI	9H-12H SUR RDV	FERMÉ
VENDREDI	9H-12H SUR RDV	FERMÉ

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS PHYSIQUE OU TÉLÉPHONIQUE


Sur Caf.fr, rubrique
Contacter ma Caf


Sur l'application mobile
Caf - Mon compte


Par téléphone
3230 Service gratuit
hors appel

POUR VOS DÉMARCHES RAPIDES


Sur votre compte Caf en ligne : estimez vos droits, suivez l'avancée de votre dossier, faites vos déclarations... et bien plus encore !

caf.fr



VOTRE AGENCE EST OUVERTE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 - 12H15	UNIQUEMENT SUR RDV
MARDI	8H30 - 12H15	UNIQUEMENT SUR RDV
MERCREDI	8H30 - 12H15	UNIQUEMENT SUR RDV
JEUDI	8H30 - 12H15	—
VENDREDI	8H30 - 12H15	UNIQUEMENT SUR RDV

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS


Sur l'appli ameli,
rubrique messagerie


Sur ameli.fr,
rubrique agenda


Par téléphone
3646 Service gratuit
hors appel

POUR VOS DÉMARCHES RAPIDES


PENSEZ AU COMPTE AMELI

ameli.fr

CONTACTS PRESSE

Service Communication de la CPAM de l'Artois
communication.cpam-artois@assurance-maladie.fr
Fanny PERSYN : 06.50.90.63.45

Service Communication de la Caf du Pas-de-Calais
communication@caf62.caf.fr
Yohann DERENSY : 03.21.24.53.50 – 06.24.66.56.75
Marjorie DEPREZ : 03.21.24.54.70 – 06.24.66.56.67